

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2023**

Le 13 décembre 2023 à 16h30,

Les membres du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat "VALLÉE SUD HABITAT", dûment convoqués le 1^{er} décembre 2023, se sont réunis en salle du 9^{ème} étage au siège du Territoire Vallée Sud – Grand Paris, 28 rue de la Redoute à Fontenay-aux-Roses, sous la Présidence de Monsieur Jean-Didier BERGER, Président de l'Office.

Étaient présents avec voix délibératives : Jean-Didier BERGER, Nadège AZZAZ, Yves COSCAS, Christine QUILLERY, Colette HUARD, Patrick WIDLOECHER, Martine BAGDASSARIAN, Michel VENEAU, Jean-Robert DELLOYE, Christophe RENDU, Zaneta WOZNIAK, Rahma GHIATOU, Thierry CAMPOS, Jean-François COUET, Daniel PIEDDELOUP, Mauricette MERIGOT-DURBAN, Marcelle MOUSSA, El Miloud ZERIOUH.

Étaient absents excusés ayant donné pouvoir : Véronique DE LA TOUANNE à Colette HUARD, Sandrine DANDRE à Christine QUILLERY, Anthony REYNAUD à Yves COSCAS.

Était absente excusée ayant donné pouvoir avec voix consultative : Stéphanne REVERRE-GUEPRATTE à Antoine PELLETIER.

Étaient absents excusés : Lounes ADJROUD, Malika BELARBI, Sabine DIDIELOT

Assistaient également : Yann CHEVALIER, Directeur Général ; Audrey ADHOUH JAMGOTCHIAN, Assistante de la Direction Générale ; Eric FISCHER, Directeur Adjoint Comptable et Financier.

Objet : Réhabilitation thermique, Résidentialisation et Création d'une chaufferie des bâtiments R1 à R4 Cité Trivaux La Garenne à Clamart.

VALLEE SUD HABITAT

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 DECEMBRE 2023

DELIBERATION

Objet : Réhabilitation thermique, Résidentialisation et Création d'une chaufferie des bâtiments R1 à R4 Cité Trivaux La Garenne à Clamart.

Le Conseil d'Administration,

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu l'intérêt de Vallée Sud Habitat a réalisé de cette opération et d'améliorer l'aspect architecturale.

Vu l'intérêt de Vallée Sud Habitat de faciliter les ventes de ces logements.

Entendu l'exposé du Président,

**Après en avoir délibéré à la majorité des membres présents et représentés,
Dont une opposition : El Miloud ZERIOUH,
Et deux abstentions : Daniel PIEDELLOUP et Mauricette MERIGOT-DURBAN,**

- ✓ **Approuve** le principe du projet de réhabilitation, de résidentialisation et de création d'une chaufferie de cet ensemble immobilier,
- ✓ **Demande** au Directeur général de présenter à un prochain Conseil d'administration ou Bureau du Conseil d'administration, le prix de revient prévisionnel et le plan de financement correspondant,
- ✓ **Autorise**, d'ici là, Monsieur le Directeur Général ou son représentant, à tout mettre en œuvre pour la réalisation de ce projet et d'obtenir toutes les autorisations nécessaires pour la réalisation de cette opération.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat « VALLEE SUD HABITAT ».

**Le Président,
Maire de Clamart,
Président du Territoire
Vallée Sud – Grand Paris,**

Jean-Didier BERGER

Vu pour être certifiée conforme à l'original
Publiée ou notifiée le 20 décembre 2023
Reçue en Préfecture le 20 décembre 2023
Certifiée exécutoire le 20 décembre 2023
Par application de la loi du 22 juillet 1982

**Yann CHEVALIER
Directeur Général**